L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 17 SEPTEMBRE.

ADRESSE

à la population de couleur de la Louisiane.

L'adresse suivante, que nos amis des paroisses feront bien de lire à leurs travailleurs et à leurs voisins de couleur, émane de M. Joseph A. Craig, président du club de couleur conservateur du troisième ward. Elle exprime les sentiments sincères d'un grand nombre d'hommes de couleur de la Nouvelle-Orléans; elle indique la véritable voie de salut pour notre Etat, et la meilleure politique à suivre pour la population de couleur qui, en s'alliant aux blancs, pour rétablir un gouvernement honnête, servira ses propres intérêts et adoptera ainsi le meilleur moyen d'assurer ses droits politiques.

Aux Citoyens de couleur de la Louisiane.

Vous savez que vous êtes des hommes libres et des citoyens de la Louisiane, ayant les mêmes droits et les mêmes privilèges que les autres habitants de l'Etat, en vertu de notre constitution et de la constitution nationale. Vous savez aussi que vous êtes, comme eux, sujets aux lois qui, si vous les violez, vous punissent comme elles les punissent. Vous admettrez que notre devoir est d'être paisibles, honnêtes, sobres et industrieux; de gagner notre pain à la sueur de notre front, de ne pas contracter de dettes, d'être économes, de tacher de mettre quelque chose de côté tandis que vous êtes dans la force de l'âge afin de jouir du confort dans votre vieillesse. Beaucoup d'entre vous ont de la famille, des êtres que vous aimez et qui vous aiment; vous leur devez le fruit de votre travail et votre protection. Vous savez tout cela; le blanc ou le noir, qu'il soit du Nord ou du Sud, vous mentirait s'il vous disait le contraire.

La plupart d'entre vous êtes nés en Louisiane; vous y avez été élevés et pensez y mourir. Depuis que le droit de vote vous a été accordé, vous avez, dans trop de cas, persisté à élever aux emplois des hommes indignes; vous avez prêté l'oreille à leurs paroles, aux paroles d'individus qui ne valent pas plus qu'eux, qui ont contrôlé et contrôlent encore vos suffrages et vous vous êtes nui, vous avez nui à vos familles, à vos voisins, à votre Etat.

Vous avez aidé à élever au pouvoir des hommes incapables et ignorants, des hommes dangereux, des voleurs, qui se sont tous engraissés à vos dépens et aux dépens des propriétaires. Ils ne vous ont donné en retour de votre soutien que de mauvaises lois, des impôts écrasants, une mauvaise administration, des troubles que vous voyez éclater dans tout l'Etat. Leurs méfaits vous ont mécontentés et inquiétés, vous ont rendus malheureux et les ennemis des propriétaires blancs qui sont, aujourd'hui, votre principal appui.

Vous avez été dupés par des inconnus qui se sont glissés parmi vous sans aucune invitation de votre part et se sont appelés vos amis. Vous vous apercevez un peu tard—mais pas trop tard, heureusement—que ce sont de faux amis. Ces aventuriers, qu'on désigne par le nom de *carpet baggers*, ne possèdent que ce qu'ils ont acquis en s'emparant des places et en volant. Ils ne paient pas de taxes et ne contribuent en rien à établir un bon gouvernement. Ils sont les ennemis d'une administration honnête, ils sont conséquemment vos ennemis et ceux des citoyens respectables de la Louisiane. Et néanmoins, ils vous demandent encore, *ils vous ordonnent* de les maintenir au pouvoir. Ils vous prient de leur fournir l'occasion de racheter leur passé, mais ils n'ont pas l'intention de vous accorder ce qu'ils vous ont refusé jusqu'à cette heure; leur but est de continuer leurs opérations et, en établissant de nouveau votre mandat, de se remplir les poches pendant quatre ans de plus qu'ils ont longtemps qu'on leur permettra de le faire.

Vos vrais amis sont ceux chez qui vous trouvez du travail; en trouvez-vous chez les carpet-baggers?

Vos vrais amis sont ceux qui vous parlent, vous logent, vous nourrissent; combien de carpet baggers le font?

A qui vous adressez-vous quand vous êtes poursuivis devant les tribunaux ou arrêtés? Assurément, pas aux avocats carpet baggers.

Chez qui allez-vous, qui appelez-vous, quand vous êtes malades ou quand vos enfants sont malades? Assurément pas un médecin carpet bagger.

Lorsque vous êtes dans une mauvaise affaire qui vous sert de caution? Assurément pas un de ces meneurs carpet baggers, à moins qu'il n'ait besoin de votre vote et que le juge préfère une caution de paille.

Vous avez été mainte et mainte fois trompés par les radicaux. On vous a donné à chacun de vous son mulet et ses quarante arpents de terre. Quelques-uns d'entre vous possèdent des chevaux et des mulets; d'autres, moins nombreux, plus laborieux et plus économes, habitent de petites maisons et cultivent des morceaux de terre qui leur appartiennent, mais vous savez à qui vous devez ce que vous avez; vous savez c'est à vous-même, à vous seulement; vous savez que monsieur le carpet bagger ne vous en a pas fait cadeau, ne vous a pas aidé à les gagner.

Non, mes amis! ne vous fiez plus au républicanisme radical. Abandonnez immédiatement et pour toujours un parti politique aussi corrompu. Passez du côté de la légalité, de l'ordre, de la réforme et votez pour les hommes nommés par les partisans d'un bon gouvernement. Elisez pour votre prochain gouverneur Francis T. Nicholls, qui garantit une administration libre du gouvernement d'Etat, et qui veillera à ce que vous jouissiez de vos droits de citoyens américains. Votez pour Louis A. Wiltz, et le gouverneur aura en M. Wiltz un coadjuteur capable. Votez pour H. N. Ogden et les pillards publics seront traduits devant la justice. Votez pour Allen Jumel, et l'argent de l'Etat sera gardé avec un soin jaloux et ses affaires financières seront gérées honnêtement. Votez pour R. M. Lusher et nos écoles publiques donneront aux enfants des gens de couleur des avantages égaux à ceux des enfants blancs pour l'éducation.

Tous les citoyens que je viens de nommer, ainsi bien que les autres qui sont sur la liste démocrate-conservatrice, sont honnêtes, capables et sincères; ils sont autant les amis de l'homme de couleur que les amis du blanc, et beaucoup plus intéressés à votre bien que ne le sont les aventuriers du Nord, qui vous en ont imposé si longtemps et qui essaient encore de vous leurrer.

Elisez la liste Nicholls et Wiltz en novembre prochain et la paix renaîtra dans notre Etat affligé. Du rétablissement du calme, de l'ordre et de la légalité renaîtra la prospérité et avec la prospérité viendront des gages plus libéraux pour les pauvres travailleurs, dont les chances seront complètement perdues si Packard et sa bande deviennent nos gouvernants.

Bien que vous ayez été aveuglés par des hommes pervers, déçus par des coquins radicaux, convertis par des *carpet baggers* et des *scallawags* depuis nombre d'années, levez vous maintenant—il n'est pas trop tard. Brisez leur joug et marchez au scrutin en novembre prochain avec vos amis et concitoyens, les propriétaires fonciers blancs et de couleur de l'Etat, et votez pour les hommes qu'ils veulent placer aux emplois et vous voterez ainsi d'une façon intelligente au point de vue de votre propre bien et du bien de la Louisiane.

Respectueusement, votre ami,
JOSEPH A. CRAIG.

Nouvelle Orléans, 14 septembre 1876.

DU CHAUD AU FROID.—L'incroyable baisse, ou plutôt l'écroulement de la température qui s'est manifesté dans ces derniers jours, dit le *Figaro*, est un des phénomènes les plus extraordinaires qu'on puisse enregistrer.

En moins de six jours notre organisme a subi un refroidissement extérieur qui se chiffre par vingt-cinq degrés centigrades. Après avoir cuit sous 36 degrés, il gèle aujourd'hui à neuf, dix et onze. Imaginez qu'on vous baigne dans de l'eau chaude, puis qu'on vous plonge aussitôt dans l'eau glacée, et vous aurez une idée des secousses subies par les Parisiens.

Les boiseries avaient gondolé dans la chaleur, mille autres conséquences de la canicule avaient frappé les objets inanimés. Il a fallu une centaine d'heures pour voyager sans changer de place du tropique en Laponie.

Faut-il que le corps humain soit sérieusement construit pour supporter ces brusques variations!

Et cependant ce n'est rien. Il nous a paru intéressant de rechercher le minimum et le maximum de chaleur que l'homme puisse supporter, et voici ce que nous avons trouvé.

Un Polonais nommé Bzszewki a passé en plein air une nuit en Sibérie, où la température descendit jusqu'à cinquante-neuf degrés au-dessous de zéro. Le même homme, huit mois après, errant dans les plaines brûlantes de l'Afghanistan, supporta une chaleur effroyable qui monta jusqu'à soixante-trois degrés.

Cela fait donc une différence de cent vingt-deux degrés, c'est-à-dire beaucoup plus que celle qui sépare la glace de l'eau bouillante. Et cet homme n'en est pas mort.

—On nit bien au ce montent au ministère de la Justice. Vous rappelez-vous le procès du photographe spirite Buguet?

Une des victimes de cette affaire, qui a été déposée de gain, est un nommé Leymarie, directeur de la *Revue spirite*. Or, tous les coreligionnaires d'Amérique et d'Angleterre,—tous, vous avez bien lu,—sollicitent en ce moment sa grâce.

Vous n'êtes point sans croire. Nous vous dirons pourtant qu'il est arrivé hier dans le cabinet de M. Dufaure, deux suppliques immenses, invraisemblables, inouïes, insensées.

L'une est un rouleau, qui fut envoyée par l'Angleterre, a dix mètres de long. Le texte de la demande est imprimé; le reste du papier, collé sur toile et enroulé sur lui-même, contient les signatures des disciples anglais d'Allan Kardec.

Et la demande qui a été remise au nom des Etats-Unis! Celle-ci a pas moins de seize mètres de long! Qu'on nous pende, haut et court, si nous ne mentons d'un seul centimètre. Quant au nombre de signatures qui se pressent sur cette bande sans fin, vous comprendrez que nous n'avons pas même essayé de les compter. Le spiritisme va bien en Amérique!

LA CONVENTION DU BARREAU.

Nous sommes priés de reproduire la communication suivante qui a déjà paru dans nos colonnes en juillet dernier. Les candidats recommandés par le barreau sont de ceux dont la nomination donnerait satisfaction à toute la communauté.

Nlle-Orléans, 24 juillet 1876.

Une convention du barreau de la Nlle-Orléans, après invitation adressée à tous les membres, a eu lieu le 5 et le 6 juillet 1876, à l'effet de choisir et de recommander aux divers corps nominants et aux votants de la paroisse des personnes capables de remplir les places de juges de district—places qui doivent être remplies à l'élection générale de novembre prochain.

Beaucoup d'avocats, sans distinction de parti, ont assisté à cette convention. Les soussignés ont été chargés d'en communiquer le résultat aux différents corps nominants, aux votants, et de les soumettre à leur considération.

Les choix ont été faits par voie de scrutin et il a été convenu, avec une cordiale unanimité, de recommander les personnes dont les noms suivent:

Pour la Première Cour de District. L'Hon. EDMUND ABELL.
Pour la Cour Criminelle Supérieure. L'Hon. T. G. HUNT.
Pour la Deuxième Cour de District. L'Hon. A. L. TISSOT.
Pour la Troisième Cour de District. L'Hon. FRANK A. MONROE.
Pour la Quatrième Cour de District. L'Hon. JNO. M. BONNER.
Pour la Cinquième Cour de District. MR. NICH. H. RIGHTOR.
Pour la Sixième Cour de District. L'Hon. ARTHUR SAUCIER.
Pour la Cour Supérieure de District. L'Hon. A. ELMORE.

Nous avons reçu, depuis l'ajournement de la convention, une lettre de l'Hon. Wm. A. Elmore, qui refuse la candidature pour la cour supérieure de district ou pour toute autre cour.

Nous ferons observer avec respect que les membres du barreau sont plus à même que le reste de la communauté de savoir quels sont les plus capables et les plus dignes de remplir les fonctions de juges, et comme chaque avocat, dans chacun de ses procès, doit lutter contre un autre avocat qui représente une partie adverse, il est impossible que les membres du barreau, collectivement, puissent tous soutenir un même candidat dans l'espoir d'obtenir des avantages injustes dans les décisions des causes. Un antagonisme inévitable rend impossible une semblable combinaison.

Le barreau, en appelant la convention et en faisant ces recommandations, a accompli un devoir désagréable que les précédents semblaient lui imposer, que le succès partiel d'une démarche de ce genre, à la dernière élection générale, suggérait et encourageait et devant lequel il ne se croyait pas libre de reculer. L'existence, les biens, la réputation, les droits des citoyens sont sujets à la juridiction, à l'arbitrage absolu du judiciaire, et on sait par expérience, que dans beaucoup de cas, la ruine du plaideur suit infailliblement un décret erroné ou injuste d'un juge de district. Les avocats, qui représentent les parties devant ces magistrats, ont désigné unanimement ceux qu'ils croient capables d'occuper des postes de juges.

Une administration prompte, pure et intelligente de la justice, l'assurance donnée à la communauté que les droits accordés par la loi seront respectés et protégés par les tribunaux—sont essentielles à la civilisation et au progrès. Que chacun ait la conviction de recueillir le fruit de son travail et l'industrie prospérera, les capitaux reviendront, la paix et le bien-être régneront parmi nous. Sans ces garanties, nous ne devons nous attendre qu'à la stagnation et à la violence.

Le barreau croit avoir accompli sa mission en indiquant les moyens qui peuvent nous assurer ces bienfaits.

Nous contestons nullement le mérite des candidats qui pourront être opposés à ceux que nous avons désignés; nous disons seulement que nos candidats sont connus dans la communauté comme des hommes honnêtes, expérimentés et capables; que le barreau les croit éminemment dignes des fonctions de juges, et que s'ils sont élus ils le prouveront.

DAVID C. LABATT,
JOHN FINNEY,
CHARLES B. SINGLETON,
C. E. SCHMIDT,
HENRI DENIS.

LA CANICULE.—La canicule a fait rage cette année d'une façon inaccoutumée, et, à l'heure qu'il est, à son déclin, elle exerce ses sévices sous toutes les latitudes de l'hémisphère boréal.

A quoi tiennent ces excentricités ardentes? quelle cause attribuer à ces températures inégales qui surviennent pendant la période des jours caniculaires? C'est ce que nous ne saurions dire et ce que voudra peut-être bien nous apprendre notre savant collaborateur M. de Parville. Constatons seulement qu'au centre et aux quatre coins de la vieille Europe, depuis six semaines, on brûle où l'on est à l'état d'ébullition, sans intermittence ni repos.

Certes, il fait toujours chaud, et il faut qu'il fasse chaud en juillet et en août, cela va sans dire. En effet, la nature, qui sait son devoir, se souciant fort peu des gémissements des humains, administre chaque année la dose de calorique nécessaire à la maturation des fruits de la terre. Mais il y a chaleur et chaleur, et quant à l'année présente, la canicule, il faut le dire, a étrangement abusé de sa spécialité. Ces sortes de caprices et d'excès sont assez fréquents, du reste.

Depuis le jour qu'Adam, déchu de son état,
D'un tribut de douleurs paya son attentat,
La canicule en feu dévora la campagne!

Ainsi parle Boileau!

Dans les temps anciens, Sirius ou le Grand-Chien et le Soleil se levaient en même temps vers le 20 juillet. C'était alors le commencement de l'année chez les Ethiopiens et les Egyptiens; c'est aussi le commencement des jours chauds et des inondations du Nil: double circonstance qui donnait un caractère presque sacré aux jours caniculaires. On attribuait, en général, à ces jours l'influence la plus désastreuse. Il était répandu qu'à cette époque les remèdes et les médecins étaient impuissants contre la maladie. Il fallait, disait-on, laisser agir la nature, et l'on avait bien raison. C'est un système que l'on devrait pratiquer plus souvent, en dehors même des jours caniculaires.

Hippocrate fut appelé en Macédoine auprès du roi Perdiccas, malade d'un mal invétéré fort commun chez plus d'un souverain. Le disciple d'Esculape répondit qu'à cause de la chaleur caniculaire le malade devait s'abstenir de toute médication: *Sub cane, apte canem difficiles sunt purgationes*; tel est un des aphorismes de l'illustre fondateur de la plus célèbre et de la plus ancienne école médicale. (Hippocrate naquit 460 ans avant J.-C.; on ignore la date de sa mort.)

Il est probable que le monarque macédonien guérit de son mal par l'effet seul des ardeurs sudorifiques des jours caniculaires. Il est bon de se rappeler que, si l'excessive chaleur est gênante, elle aide beaucoup, par la transpiration qu'elle provoque, à débarrasser le corps d'une foule d'âcretés et d'humeurs qui pourraient devenir la source de bien des maladies.

Les maladies intestinales fort connues dans les pays chauds, et notamment en Afrique et en Asie, ont pour cause l'abus des fruits, et surtout des cucurbitacés. Les Arabes ayant rarement de l'eau fraîche pour étancher leur soif, les pastèques et les melons d'eau sont pour eux un désaltérant agréable, et ils mangent de ces fruits avec excès. Cet abus engendre nécessairement un relâchement intestinal qui, négligé, prend la forme du choléra et finit par tuer le malade.

Dans le Midi de la France, où abondent les pastèques et les melons, en Espagne, en Italie, en Grèce et en Turquie, les habitants affolés de soif pendant la canicule, se livrent à une consommation immodérée de ces fruits dont la chair naturellement fraîche occasionne le plus souvent quelque désordre intestinal.

Une croyance enracinée chez les Grecs et chez les Romains était que ceux qui naissaient pendant les jours caniculaires étaient doués des plus mauvaises passions, avaient un caractère impétueux, féroce et ne se plaisaient que dans les aventures les plus insensées.

Dans le but d'écarter les sinistres présages de la canicule, on sacrifiait, lors de la naissance d'un enfant, un chien roux à la constellation du Grand-Chien.

Si nous nous en rapportons aux nouvelles météorologiques qui nous parviennent des quatre points cardinaux, nous sommes forcés de reconnaître qu'il n'est pas une localité en Europe où dans le mois qui vient de s'écouler n'ait régné la plus excessive chaleur.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que les contrées les plus septentrionales sont dévorées par la canicule autant et plus que les pays méridionaux. A Saint-Pétersbourg, à Varsovie, sur les bords de la Baltique, en Hollande et à Paris, le thermomètre a été plus élevé qu'en Italie et sur les rives des pays.

En Espagne, on est littéralement rôti. En Crimée, pareillement.

Si le mal des autres pouvait nous consoler du nôtre, nous n'aurions qu'à nous rappeler ce qui se passe aux Etats-Unis, où l'on a subi régulièrement à l'ombre une température qui atteignait et dépassait même 43 et 44 degrés centigrades.

—Le cri-cri a été remplacé depuis hier par une nouvelle question, appelée, par son auteur, l'alliance serbe ou la véritable question d'Orient.

Le boniment qui accompagne cette bague est curieux; nous le copions textuellement.

Cet anneau est la bague des fiançailles des Serbes. Le modèle a été rapporté par le rédacteur d'un grand journal parisien. Le prêtre qui bénit les époux serbes remet à ceux-ci deux bagues dont tous les anneaux ont été réunis, comme emblème de l'union que doivent observer les mariés avec leurs familles respectives. Le nombre sept des anneaux désigne les deux époux, leurs pères et leurs mères, le septième anneau représente l'avenir, c'est-à-dire l'enfant.

Chaque anneau de cette bague a une signification mystique, il représente un jour de la semaine; c'est le chapelet de la femme serbe qui se sert de cette bague pour dire ses prières.

Un proverbe serbe dit: "Celui des deux époux qui, immédiatement après l'union, réussit le premier à remettre cette bague dans son ordre particulier, sera le maître dans son intérieur."

C'est peut-être la seule chose que se correspondant ait rapportée de Serbie.

—Entendu à la fête de Saint-Germain. Un photographe à un passant;
—Allons, monsieur, pas d'hésitation, ressemblance garantie, et cela pour cinquante centimes!
Le monsieur, d'un air grincheux.... Me prenez-vous pour un imbécile?
L'artiste, (continuant). Tout encadré!

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Fraudes dans l'enregistrement.

Le commissaire des Etats-Unis Southworth a donné ordre hier matin d'arrêter vingt-huit individus accusés de s'être fait enregistrer frauduleusement dans les différents wards de la ville.

Le commissaire Southworth a déclaré également, qu'afin de ne pas entraver l'enregistrement, les superviseurs radicaux d'Etat et les superviseurs démocrates des Etats-Unis ne pourront être arrêtés, dans le cas où une accusation serait portée contre eux, qu'après sept heures du soir chaque, et à cet effet il consent à siéger après sept heures, chaque fois qu'il sera été informé que la chose est nécessaire.

Deux nouvelles arrestations ont été faites avant-hier. Peter Graff, du huitième ward, pour avoir voulu se faire enregistrer frauduleusement, et un certain Green Dorsey, qui s'était fait enregistrer déjà dans le quinzième ward sous le nom de Jim Cheyenne et qui a voulu se faire enregistrer de nouveau dans le cinquième ward.

Incendie.

Vers deux heures et demie, hier après midi, le feu s'est déclaré dans la maison basse sise rue Liberté No 371, appartenant à Mme Callom et inhabitée. Le bâtiment a été complètement détruit. Elle était assurée, mais nous ignorons pour quel montant et dans quelle compagnie.

Les flammes ont gagné rapidement la maison voisine sise au No 369 de la même rue, appartenant à M. Cary et occupée par lui, qui a eu le même sort.

Les maisons sises aux Nos 373 et 375 ont été également détruites.

Elles appartenaient toutes les deux à messieurs Heyer et Hilburn, et étaient occupées respectivement par Mme Johnson et par Mme Keys. Les pertes sont couvertes partiellement par une assurance.

Les maisons sises aux Nos 313, 315, 317, 319, 321, 323 et 325 appartenant également à MM. Meyer et Hilburn, et occupées par plusieurs familles, ont été légèrement endommagées par l'eau autant que par le feu.

Les pertes totales peuvent être évaluées à $6,000.

L'alarme a été donnée au moyen de la boîte 43, placée à la case à pompe de la compagnie No. 20.

Affaire à éclaircir.

Yates, collecteur des taxes à St-Jacques, a été arrêté en vertu d'un ordre lancé par le juge Heidenheim, de la Seconde Cour Municipale.

Il se trouve en ce moment en ville et a dû se présenter hier pour entendre la décision du juge Heidenheim dans son affaire.

Les marchés particuliers.

Jusqu'ici le juge Lynch, de la Cour Supérieure de District dans les ordres d'arrestation donnés au geôlier de la prison de paroisse, fixait seulement à dix jours la peine de ceux qui avaient ouvert des marchés particuliers. Mais dans les ordres d'arrestation lancés aujourd'hui, le shérif criminel est requis de retenir les prisonniers sous les verrous, nonobstant tout ordre, décret ou writ contraire que lui enverrait le juge de la 3ème Cour de District.

L. Eris, employé chez L. Bailes, a été condamné à dix jours d'incarcération dans la prison de paroisse pour avoir violé une injonction qui interdisait à cet employé de rester au service d'un marché particulier.

On doute que le juge Morgan, de la Suprême Cour, accorde le writ de prohibition demandé par l'avocat de Lazaro, dans le but d'interdire au juge Meunier d'examiner la validité des mandats d'arrêts de la Cour Supérieure de District car le cas est sans appel, la question en litige n'excédant pas la somme de 500 piastres, et échappant par là à la juridiction de la Suprême Cour.

LES ELECTIONS D'HIER.

Beaucoup d'excitation

L'élection primaire pour les délégués à la convention démocratique de paroisse, qui doit se réunir demain, lundi, a eu lieu hier dans tous les wards de la Nouvelle-Orléans.

Dans presque chaque ward, il y avait deux factions bien distinctes; de sorte que la contestation a été très vive et qu'il en est résulté des querelles qui ont amené des rixes et des coups de pistolet dans deux ou trois wards.

C'est dans le cinquième ward surtout que cette animosité entre les deux factions s'est fait sentir davantage, la faction composée des clubs Youngmen et Workingmen se montrant tout particulièrement agressive.

Il y a eu deux rixes sérieuses dans le ward, la provocation venant toujours des clubs Youngmen et Workingmen, surtout du club des Youngmen.

Vers deux heures et demie de l'après-midi une discussion étant survenue entre Mr Edgard Bouligny, du premier club Auxiliaire, et Mr Fernand Armant, du club des Youngmen, au sujet d'un vote contesté, une quinzaine des membres du dit club des Youngmen ont pris Mr Bouligny pour cible et une trentaine de coups de pistolet ont été tirés par eux, sans effet heureusement. Mr Bouligny était seul de son côté et a fait preuve de beaucoup de modération et de sangfroid, ne tirant qu'à la dernière extrémité pour défendre sa vie.

Cette malheureuse affaire a excité les esprits au plus haut degré et a été suivie d'une autre plus grave, vers six heures du soir.

Un membre du club des Italiens s'étant présenté pour voter, il s'est élevé une contestation entre lui et un membre du club des Workingmen. Trois ou quatre coups de pistolet ont été tirés, mais au milieu de la foule, il nous a été impossible de savoir par qui.

Le membre du club des Italiens a été grièvement blessé à la cuisse droite près de l'abdomen. Nous n'avons pu apprendre son nom. Un membre du club des Workingmen nommé Johnny Sunday a reçu une balle au cou, qui n'a fait qu'effleurer la peau, et un spectateur, Mr Sullivan a eu la main traversée par une balle.

La police n'a pas fait d'arrestation, quoiqu'il y eût trois ou quatre agents de police à l'encoignure à une centaine de pas du poll.

Dans le neuvième ward, on avait rapporté que Mr Dudenhefer avait été tué, mais en allant aux informations, nous avons appris que le fait était faux, et que non seulement Mr Dudenhefer n'avait pas été tué ou blessé, mais qu'il n'y avait même pas eu de coups de pistolets de tirés.

Dans le deuxième et le septième ward, il y a eu quelques coups de poings échangés entre les membres des factions rivales, mais voilà tout.

Dans presque tous les wards on n'aura fini de compter les votes que vers trois ou quatre heures ce matin. Nous ne pouvons donc pas annoncer le résultat définitif, mais nous donnerons les probabilités.

PREMIER WARD.

La liste suivante a été probablement élue:

E. J. O'Brien, R. C. Morgan,
A. T. Donovan, P. J. Kelly,
Owen Jamison, James Pickett,
Capt. Murphy, Geo. Schneider.
Peter Manning.

SECOND WARD.

Dans le second ward, il y avait deux precincts d'élection séparés. Chacune des listes suivantes sera donc déclarée élue, et il y aura contestation devant la Convention.

Faction Diamond.

James Barry, James Lynch,
Mich'l McLaughlin, Mike Lacy,
G. T. Crawford, Ed. Reynal,
Thos. Mochlin, Allen Shemwell,
John Hussey, Chas. Albright,
James Dooley, Peter Wagner.

Faction Shakspear.

W. H. Reynolds, John O'Neil,
F. S. Washington, John Holmes,
Phil. Reilly, Jas. McGouldrick,
Chas. Hemard, Jerry Lyon,
John McLeay, Jas. D. Gormley,
E. Tomatis, J. A. Strasser.

TROISIÈME WARD.

Il y avait deux precincts d'élection séparés dans ce ward et trois listes de candidats. Voici les deux listes qui seront déclarées élues à chacun des deux polls:

Faction Anti-Finnerty.

Dr F. Loeber, A. G. Ricks,
B. Meyers, Thomas Byrnes,
J. T. Gibbons, M. Driscoll,
J. H. Murray, T. J. Reilly,
Geo. Swarbrick, J. F. McMullen,
J. T. Pettigrew, M. W. Murphy,
William Conway, Edw. J. Kennedy,
William Hart, J. H. Levy,
P. Glennon.

Faction Finnerty-Fitzpatrick.

R. Barnes, P. M. Garry,
F. P. Renton, P. Kane,
Thomas Griffin, Thomas Egan, Sr.
James Wright, John Culliman,
Pat. Sullivan, Wm. Bolger,
John Brandenburg, Jno. F. Finck,
Terry Reilly, John Halloll,
P. Muljermott, Peter McDonald,
M. F. Dwyer.

QUATRIÈME WARD.

Il y avait aussi deux precincts d'élection dans ce ward. Il y aura donc deux délégations qui se présenteront devant la convention.

Voici cependant la liste qui semble avoir reçu le plus grand nombre de votes *bona fide* dans le ward:

Dr Chas. E. Kells, Henry Roberts,
T. J. Ford, Uno Wolf,
Vic Maubernet, M. Walsh,
J. H. Langwell, Thos. Davis.

CINQUIÈME WARD.

La liste de délégués suivante a obtenu très probablement une majorité des votes:

Liste de compromis.

Victor Demoruelle, Wm. Barry,
Louis Beisderé, E. D. Dann,
Dan. Costello, Thos. Norton,
V. Œmichen, John B. Cefalu,
Gabriel Prats, John Buhler, Jr.
Edgard Bouligny.

Voici la liste de l'opposition;

LISTE DES YOUNG MEN ET DES WORKINGMEN.

Ralph D. Hubbard, Fernand Armant,
P. H. Ford, [illegible]
Jules Knoll, Henry [illegible]
Peter Daniel, James Carter,
Alex. J. Leroy, Ben. Finney.
Eugène d'Héroté.

SIXIÈME WARD.

Il n'y avait pas d'opposition dans ce ward et conséquemment on a terminé de bonne heure le dépouillement du scrutin.

Voici les noms des délégués élus:

C. C. Cain, [illegible]
Wm. A. Bell, [illegible]
H. Sam, [illegible]
L. N. Gonsalez, [illegible]

SEPTIÈME WARD.

Dans ce ward, selon un arrangement spécial entre les factions Edwards et [illegible], il a été décidé que l'on voterait non seulement pour les délégués à la Convention de paroisse, mais aussi pour tous les officiers du club central du ward.

Voici la liste qui l'a emporté probablement:

Pour Président—James D. Edwards.
Pour Vice-Président,—Joseph V. Chaery.
Pour Secrétaire—James H. Flood.
Pour Trésorier—John Eaton.
Délégué au comité central d'Etat—A. D. Bancier.
Délégués au comité de paroisse—John Hoffman, B. F. Tiller.

Délégués à la Convention.

E. Marin, Félix Lambert,
Frank Massias, Geo. Hoffman,
J. H. Wilberding, Nemours Bienvenu,
Charles Grillot, Octave Brugier,
L. Séré, P. Lanoux.

HUITIÈME WARD.

Voici la liste qui a été probablement élue:

G. Corrigan, A. Jacquet,
J. B. Munch, M. Cunningham,
W. Davey, Frank Borge,
Auguste Koeps Sr., Geo. Delamore.

NEUVIÈME WARD.

Il y avait trois listes de candidats dans ce ward, et on nous indique comme l'élection des délégués suivants pris sur les trois listes:

Henry Theole, Joseph Liula,
Jas J. Segrave, F. Dudenhefer,
Jas Boyce, L. Zeller,
E. Morgan, M. Oentilvre,
H. Cain.

Quant aux autres wards, le dixième, onzième, douzième, treizième, quatorzième et quinzième, nous n'avons pas d'informations précises sur l'élection.

TEMPERATURE.—16 Sept. 1876.
Thermomètre de C. DURAND, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	64	18
Midi	82	28
3 P. M.	84	29
6 P. M.	79	26

COMPLOT A CONSTANTINOPLE.—La *Correspondance universelle* reçoit de Constantinople le récit d'un événement mystérieux, qui est bien fait pour exciter la curiosité du public:

"Il n'est bruit à Constantinople, lui écrit-on, que du procès de haute trahison qui va être intenté à Abraham Pacha, l'homme multiple, le banquier et agent du khédive, l'ancien ambassadeur, aujourd'hui ministre sans portefeuille, etc., etc. Voici le fait: Il y a quelque temps Abraham Pacha confiait à un ingénieur français le soin de la construction, à travers la grande et magnifique propriété de Beicos, sur le Bosphore, d'une route sous le prétexte bien trouvé d'une fantaisie de chasseur. Cette route, créée à frais énormes, puisqu'elle n'a pas coûté moins de 5 millions de francs, fut terminée en quatre mois. Certains préparatifs insolites faits sur le déclin des travaux donnèrent l'éveil au grand-vizir, qui ordonna une enquête. La commission nommée à cet effet reconnut après examen sérieux que la route n'était rien moins que propre à livrer passage à une armée de cent mille hommes et aux plus lourdes pièces d'artillerie.

"On trouva, en outre, qu'elle débouchait sur le petit port de Riva, dans la mer Noire, lequel port avait été dragué, creusé de façon à faciliter l'approche des bâtiments du tirant d'eau le plus considérable.

"Enfin, on s'aperçut d'un détail qui avait échappé à l'attention vigilante des autorités: au moyen de canons qui ajoutaient à sa valeur stratégique, la route en question reliait Riva, Phanaraki, Beicos au Mont Géant, position qui domine tout le Bosphore et d'où une batterie de canons à longue portée pourrait aisément foudroyer les châteaux d'Anatolie et de Roumélie, la flotte cuirassée et jusqu'à la résidence impériale.

"En conséquence de toutes ces révélations, Abraham Pacha a été mandé et est gardé à vue, en attendant qu'il passe devant une commission militaire qui le jugera sur l'accusation du crime de haute trahison.

"Abraham Pacha refuse de donner aucune explication, mais on a la conviction qu'il a été l'instrument conscient d'une conspiration étrangère."

LES PROGRÈS DE LA CAVALERIE FRANÇAISE.—On écrit de Lille:

Le carrousel militaire qui vient d'avoir lieu dans notre ville mérite d'être signalé à tous ceux qui recueillent les divers symptômes de notre régénération militaire. A ce titre, il avait plus d'intérêt encore que les fêtes de même nature données à Paris par les élèves de Saint-Cyr, car il fallait voir à l'œuvre les officiers, les hommes et les chevaux de deux régiments de cavalerie, et il permettait d'apprécier, en dehors d'un milieu spécial et restreint, la vigueur et l'instruction de nos escadrons de guerre.

L'épreuve a été des plus remarquables. L'escadron d'évolutions fourni par le 19e chasseurs et dirigé par le commandant Laferrière a exécuté avec un entrain et un aplomb exceptionnels les mouvements les plus difficiles. La correction et l'élégance de ces manœuvres compliquées jusqu'au raffinement, la hardiesse et le brio des mouvements au galop, l'élan des charges lancées, [illegible] la vigueur et l'excellent [illegible] du dressage des montures ont mérité les applaudissements de la foule et les suffrages éclairés du brillant état-major qui présidait à cette fête, ayant à sa tête M. le général Clinchant, M. le général inspecteur de France et M. le général Lardeur, commandant la brigade de cavalerie du premier corps.

Les chasseurs du 19e en garnison à Lille avaient seuls pris au carrousel de troupe; la brigade tout entière était représentée dans le carrousel d'officiers. Les officiers et sous-officiers du 5e dragons, en garnison à Saint-Omer y ont brillamment lutté avec les chasseurs; on a pu voir que les cavaliers hardis et expérimentés ne manquaient pas plus au corps des sous-officiers qu'à l'état-major. Vous savez que les exercices individuels qui forment le principal programme des carrousels d'officiers (courses de bagues, de têtes, de javelot) sont combinés de manière à réunir les plus grandes difficultés de l'équitation de combat. Ces jeux de force et d'adresse, exécutés aux plus grandes allures, avec les armes les plus variées, la lance, le sabre, et même l'antique javelot, exigent des hommes et des chevaux un degré d'instruction exceptionnel et un rare ensemble de qualités. Toutes les épreuves ont réussi à souhait; leur intérêt était encore relevé par la variété des éléments engagés: d'un côté, la cavalerie de ligne avec ses chevaux de haute taille, vigoureux, dociles; de l'autre, la cavalerie légère avec ses excellents petits chevaux de Tarbes qui, malgré leur diable au corps, obéissent aussi bien que leur confrères plus massifs.

La dernière épreuve, le saut des obstacles en corps et en charge, a été brillamment enlevée sous la direction du commandant du carrousel, galopant et bondissant en tête de son escadron d'officiers. Cette épreuve, toujours fort émouvante, n'a été attristée par aucun accident, et l'on a eu le plaisir de voir retourner à vide la voiture d'ambulance qui stationnait dans la coulisse.

En somme, les deux régiments de notre brigade ont témoigné d'une forte instruction et de hautes qualités équestres et militaires. Ce n'est pas un résultat à dédaigner, lorsqu'on songe que les mêmes qualités sont certainement développées ailleurs et que le temps consacré à notre réorganisation militaire n'est pas aussi perdu que quelques-uns veulent bien le dire.

LES JOUETS DU PROCHAIN JOUR DE L'AN.—Le croirait-on? Les ouvriers de Paris commencent déjà à fabriquer les jouets qui seront donnés le 1er janvier prochain en étrennes à nos bambins. C'est qu'il est temps de songer à l'exportation, puisque, grâce aux chemins de fer et à la navigation à vapeur, l'industrie des joujoux de Paris est destinée désormais à faire la joie des enfants et à procurer la tranquillité aux parents dans le nouveau comme dans l'ancien monde.

Rien n'est plus intéressant d'ailleurs, rien n'est plus curieux que de voir travailler les milliers d'ouvriers que fait vivre ce commerce. A quoi peuvent bien servir tous ces débris de porte-monnaie amoncelés dans un coin de l'atelier? A fabriquer les bottines des poupées qui, disent papa et maman, ne coûtent que 500 fr. Il faut surtout admirer les soins de [illegible] des jeunes ouvrières transformant les défroques des artistes dramatiques de nos théâtres les plus modestes comme les plus grandioses, depuis l'Opéra et le Théâtre-Français jusqu'aux scènes de la Banlieue, en pimpantes toilettes de Colombines et en magnifiques costumes de Polichinelles, de Cassandres et d'Arlequins.

Les roues sur lesquelles s'avance majestueusement ce Jeannot-lapin frappant avec ses pattes transformées en baguettes, sur un timbre sonore ou sur un étourdissant tambourin, ne sont autres choses que des rondelles de bois découpées dans les [illegible] [illegible]

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

ANGLETERRE.

[illegible]

AUTRICHE.

[illegible]

DALMATIE.

[illegible]

WASHINGTON.

[illegible]

LITTLE ROCK.

[illegible]

SAN FRANCISCO.

[illegible]

NEW-YORK.

[illegible]

BALTIMORE.

[illegible]

PHILADELPHIE.

[illegible]

ALBANY.

[illegible]

CHEYENNE.

[illegible]

NORFOLK.

[illegible]

SAVANNAH.

[illegible]

MOUVEMENT DE BATEAUX.

[illegible]

BULLETIN FINANCIER.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

[illegible]

PROGRAMME

du Parti Démocrate Conservateur de la Louisiane.

[illegible]